



## La Commissaire européenne à la Santé prise en flagrant délit de corruption

Par [Réseau Voltaire](#)

Mondialisation.ca, 13 mai 2021

[Voltaire.net](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Selon la Cour des comptes chypriote, la Commissaire européenne à la Santé, **Stélla Kyriakídou**, ne parviendrait pas à justifier divers versements sur un compte bancaire détenu par son époux, Kyriakos Kyriakídou, au nom de la société Maralo Ltd.

Lors de sa déclaration d'intérêts financiers, Madame Kyriakídou avait omis de déclarer que son époux est le Pdg de Maralo Ltd.

Selon la Cour des comptes de Chypre, qui a étudié les mouvements bancaires de la famille Kyriakídou au titre des règlements concernant les « Personnes politiquement exposées » (PPE), la somme injustifiable serait d'environ 4 millions d'euros.

La Commissaire européenne Kyriakídou a joué un rôle central dans les négociations d'achat de vaccins anti-Covid. Les chefs d'État et de gouvernement du Conseil européen l'avaient en effet chargé d'acheter pour leurs États respectifs ces vaccins de manière groupée bien que cette fonction ne soit pas prévue par les Traités.

Si personne n'a contesté les sommes engagées, la Commissaire Kyriakídou a masqué plusieurs clauses des contrats signés qu'elle considère comme confidentielles. La société britanno-suédoise, AstraZeneca, n'était étrangement pas soumise à un calendrier de livraison.

Selon le journaliste chypriote Miklos Omkolar (V4NA), Madame Kyriakídou se trouvait déjà au centre d'une vaste affaire de corruption à Chypre lors de la nationalisation de tous les centres de traitement des cancers.

L'eurodéputé allemand Sven Giegold (Alliance 90/Les Verts) a exigé des explications de la Commission européenne.

La source originale de cet article est [Voltaire.net](#)

Copyright © [Réseau Voltaire](#), [Voltaire.net](#), 2021

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)